

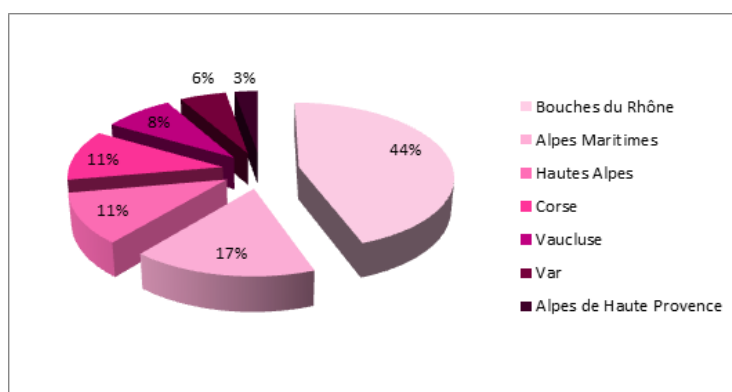
La Délégation Régionale des Scop PACA Corse : un bilan 2016 des plus positifs

Les SCOP (Sociétés Coopératives et Participatives) et les SCIC (Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif) sont des modèles qui séduisent de plus en plus de porteurs de projets et de structures existantes en quête d'un modèle entrepreneurial plus ouvert. La Délégation Régionale des SCOP de Provence Alpes Côte d'Azur et de Corse a accompagné la création de 36 coopératives sur son territoire en 2016 : des chiffres qui témoignent de l'intérêt que les entrepreneurs portent à ce modèle et de son importance dans le tissu économique régional.

Un nombre de coopératives en hausse pour l'année 2016

25 SCOP et 11 SCIC ont vu le jour cette année en région PACA et Corse ! Cette belle progression porte le nombre total de ces structures à 283, prouvant ainsi que le modèle coopératif séduit de plus en plus les porteurs de projets, tous secteurs confondus. Parmi celles-ci, on observe la présence de deux Coopératives d'Activités et d'Entrepreneurs, ou CAE, ainsi qu'une proportion toujours plus importante de SCIC.

« Chaque coopérative qui voit le jour est le fruit d'un projet porté par plusieurs acteurs. La Délégation Régionale des SCOP tâche d'accompagner au mieux ces entrepreneurs dans le cadre du montage de leur dossier ainsi que de la recherche de financements » précise Peggy Capdevielle, Chargée du Développement de la Délégation Régionale des SCOP de PACA & Corse. « Les réussites de l'année 2016 se traduisent par la création de 222 emplois. Au total, on peut estimer que 2900 coopérateurs sont actifs au niveau régional » ajoute-t-elle.

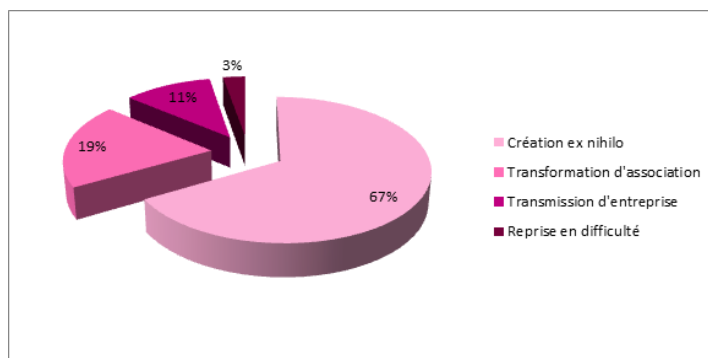


Répartition du nombre de SCOP / SCIC par département

Le département des Bouches-du-Rhône arrive premier en termes d'hébergement de coopératives avec 44% des structures, suivi des Alpes Maritimes (17%) et des Hautes Alpes (11%).

Vers une meilleure compréhension du tissu économique régional

Les données relevées par la Délégation régionale des SCOP permettent d'en apprendre davantage sur l'origine de la création de ces Scop. Longtemps considéré comme une solution destinée uniquement aux entreprises en situation de péril économique (3% des créations), le modèle SCOP s'adresse à tous les contextes entrepreneuriaux. Les chiffres montrent qu'il est particulièrement pertinent pour le monde associatif avec 19% des créations issues de transformations d'associations. Autre cas de figure, la transmission d'entreprise qui représente 11 % des nouvelles Scop. La part de créations ex nihilo s'élève quant à elles 67%, ce qui prouve que le modèle continue à gagner en popularité et en visibilité.

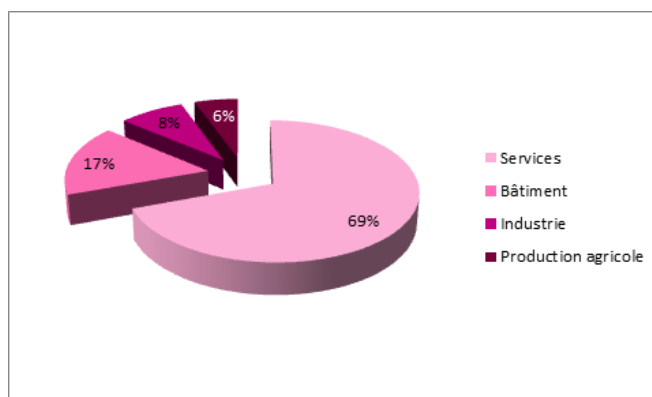


Répartition des SCOP / SCIC de PACA et Corse par origine de création

« Inscrit dans une logique de développement local et durable, notre objectif était de faire naître un opérateur indépendant pour accompagner les gestionnaires des systèmes d'alimentation d'eau potable et d'assainissement en vue d'une gestion efficace des services d'eau. Servant un intérêt collectif, nous étions à l'origine une association et la transformation en coopérative nous a permis de gagner en autonomie », déclare Vincent Poujol, l'un des 3 associés fondateurs de la SCIC Chleaué, qui est depuis juin 2016 l'unique acteur du secteur de la gestion de l'eau à avoir adopté un mode de fonctionnement coopératif. Au-delà de la maintenance d'infrastructures, cette SCIC dispose d'une approche transdisciplinaire et exerce une activité de conseil auprès des collectivités publiques locales. « La SCIC nous permet de répondre à des besoins collectifs vitaux avec une structure à taille humaine. En effet, des entreprises multinationales exercent un pouvoir de monopole sur le marché de la gestion des eaux et des déchets issus de l'activité humaine » précise M. Poujol.

Un modèle économique qui s'adresse à tous les secteurs

Le bilan sur les créations de l'année nous permet d'en apprendre davantage sur les secteurs économiques qui s'intéressent au modèle coopératif. C'est le secteur tertiaire qui totalise le plus grand nombre de Scop et Scic avec 69 % du total des structures au niveau local, devant le bâtiment (17 %).



Répartition des SCOP / SCIC de PACA et Corse secteur économique

« Alternative aux modèles entrepreneuriaux classiques, les SCOP et les SCIC sont des formats particulièrement adaptés au développement de projets. Ce modèle ouvert est en phase avec les besoins des entrepreneurs modernes contrairement aux modèles « traditionnels » que je considère comme dépassés et obsolètes » affirme Benjamin Lecomte, Administrateur de la Délégation Régionale des SCOP et Dirigeant de la SCIC Energies Renouvelables du Gapençais (ERDG). Cette structure, issue d'une création ex nihilo, œuvre au développement et à la production d'une énergie renouvelable locale et citoyenne, auprès des particuliers, des sociétés et des associations de son territoire. Créée en 2016, la SCIC s'emploie désormais à développer la prise de conscience et la transition énergétique via des logiques d'autoconsommation et d'indépendance énergétique (photovoltaïque, petit éolien, petit hydraulique, méthanisation).

Autre illustration dans le tertiaire avec la SCOP Cambuza à Gémenos, ce « drive citoyen » qui a vu le jour en octobre 2016 et qui propose des produits alimentaires et d'hygiène éthiques, issus d'un réseau de producteurs locaux. « Le fonctionnement démocratique et collaboratif des SCOP nous semblait particulièrement pertinent dans le cadre de notre activité sociale et solidaire. On peut dire qu'il existe une adéquation entre le statut, l'activité et l'engagement moral que nous souhaitons développer » déclare M. Maunier, l'un des gérants de la Scop qui s'attache à transmettre ses valeurs et sa vision éco-citoyennes à ses clients. « Nous avons été épaulés par la Délégation Régionale des SCOP lors du démarrage du projet et cela nous a permis de bénéficier d'un montage efficace en termes de financement. » précise M. Maunier.

A propos des Scop

Les Scop, Sociétés coopératives et participatives, désignent les entreprises à statut Scop (Société coopérative et participative) et à statut Scic (Société coopérative d'intérêt collectif). Soumises à l'impératif de rentabilité comme toute société commerciale, elles bénéficient d'une gouvernance démocratique et d'une répartition des résultats prioritairement affectée à la pérennité des emplois et du projet d'entreprise.

Sur la région PACA, les SCOP représentent plus de 283 entreprises rassemblant près de 3000 salariés. La solidarité étant une de leurs valeurs fondamentales, elles ont mis en place, grâce à des cotisations, une délégation régionale capable de répondre à leurs besoins tant en terme de conseils que de financement.

Contact Presse :

lescop

SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES
ET PARTICIPATIVES

PACA CORSE

Johanna Mistretta

Agence Bleu Ciel

04 91 19 16 16

bleuciel@societebleuciel.com